

L'Association Enfance & Pluriel, implantée en Indre et Loire, œuvrant dans le champ médico-social de l'enfance et de l'adolescence (360 enfants accompagnés, 18 établissements et services, 290 salariés), recrute dans le cadre de son **Dispositif ITEP**:

**1 Pédopsychiatre (H/F) en CDI,
Pour son Territoire de Tours Nord**

Poste en CDI à temps partiel (0,50 ETP) à pourvoir pour la rentrée de septembre 2024.

Vous êtes désireux, dans le respect des valeurs de l'association, de vous impliquer au sein de l'association, du DITEP et dans l'intérêt des personnes accompagnées. Vous avez une bonne connaissance de la population ayant des troubles psychologiques, voire psychiatriques, dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Missions :

En lien avec le directeur de pôle et le directeur adjoint, les missions principales dévolues au médecin pédopsychiatre du DITEP sont :

- Entendre, comprendre, accompagner le jeune et sa famille ;
- Participer à la procédure d'admission ;
- Valider l'action thérapeutique la plus adaptée, en lien avec l'équipe soignante, le chef de service ;
- Favoriser la communication entre les parents ;
- Etablir un diagnostic, si nécessaire ;
- Assurer les prescriptions et le suivi médical ;
- Assurer un rôle de conseil, de formateur auprès des équipes thérapeutiques, pédagogiques et éducatives afin de les soutenir, de les étayer dans leurs pratiques d'intervention auprès des jeunes accompagnés ;
- Travailler avec toutes les composantes internes et externes nécessaires à l'accompagnement du jeune, à son parcours de soin ;
- Etre personne ressource pour adapter nos réponses, faire évoluer nos pratiques en fonction de l'évolution des besoins des jeunes accompagnés ;
- Valider les protocoles de soins ;
- Participer aux instances du DITEP en fonction des besoins (CoDir du DITEP, réunions d'équipe, réunion générale, groupe de travail...).

Formations et compétences :

Diplôme docteur en médecine spécialité en pédopsychiatrie.

Capacité d'écoute, d'analyse et de communication.

Esprit critique.

Pédagogue.



Rémunération :

Selon Convention Collective du 15 mars 1966 : salaire mensuel de début de grille avec l'indemnité mensuelle SEGUR 2671 euros bruts pour 0,50 ETP, reprise d'ancienneté possible selon les conditions de la CCN66.

Avantages :

- 18 jours ouvrés/an de congés supplémentaires ;
- Mutuelle avec prise en charge partielle de l'employeur ;
- Contrat de prévoyance ;
- Œuvres sociales.

CV et lettre de motivation à adresser dès que possible à :
Madame Marion OFFREDO – Directrice de Pôle
ITEP Saint Jean
50 Rue du Mortier 37100 TOURS
Par mail : l-poirier@enfance-pluriel.fr

